

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE

**TARIFS MUNICIPAUX  
à partir du 1er janvier 2024**

## ANNEXE 1 : LOCATION DE SALLE

Location de salle du lundi au vendredi à partir du 1er janvier 2024									
Tarif par jour dans la limite de 24h00		Espace culturel Paul Orssaud							
		SALLE AGORA** Spectacle/Salon/Forum / 800 personnes	SALLE ODEON Cinéma/Spectacle/Conférence 254 places assises	SALLE DES PETITS MAITRES Réception / 110 personnes	CESAR GEOFFREY Salle de réunion et divers 80 personnes	CLAIRE MELINE Salle de réunion et divers 65 personnes	FREMIS ROUSSOTTES Salle de réunion et divers 70 personnes	GLORIEUX Salle de réunion 65 personnes	GALERIE
	Tarif normal	700 €	400 €	350 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Tarif Genlissien *	350 €		175 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Tarif association genlissienne : manifestation payante ou commerciale	140 €	130 €	130 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
	Tarif association genlissienne : manifestation gratuite : sans paiement des entrées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Tarif associations artistiques extérieures à Genlis : spectacle avec entrée gratuite	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Entreprises / Commerces / Services : sur le territoire de la Communautés de Communes	350 €	200 €	175 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Administrations : sur le territoire de la Communauté de Communes	140 €	130 €	130 €	50 €	50 €	80 €	50 €	50 €

Location de salle week-end à partir du 1er janvier 2024 (du vendredi 16h au lundi 9h)									
Tarif par week end		Espace culturel Paul Orssaud							
		SALLE AGORA** Spectacle/Salon/Forum / 800 personnes	SALLE ODEON Cinéma/Spectacle/Conférence 254 places assises	SALLE DES PETITS MAITRES Réception / 110 personnes	CESAR GEOFFREY Salle de réunion et divers 80 personnes	CLAIRE MELINE Salle de réunion et divers 65 personnes	FREMIS ROUSSOTTES Salle de réunion et divers 70 personnes	GLORIEUX Salle de réunion 65 personnes	GALERIE
	Tarif normal	1 000 €		600 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Tarif Genlissien *	500 €		300 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Tarif association genlissienne : manifestation payante ou commerciale	300 €		175 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
	Tarif association genlissienne : manifestation gratuite : sans paiement des entrées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Tarif associations artistiques extérieures à Genlis : spectacle avec entrée gratuite	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Entreprises / Commerces / Services : sur le territoire de la Communautés de Communes	500 €		300 €	80 €	80 €	80 €	80 €	100 €
	Administrations : sur le territoire de la Communauté de Communes	300 €		175 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

\* Pour toute personne ayant une résidence principale présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois

\*\* Une tarification de l'électricité sera effectuée au frais réel

Les salles de spectacles Agora et Odéon ne sont pas disponibles à la location pour des réceptions privées.

Les catégories de gratuité : Ensemble des manifestations co-organisées par la Ville de GENLIS ou en partenariat, ou dans le cadre d'une convention, d'un parrainage, ou pour des actions solidaires uniquement sur décision de Monsieur le Maire.

Une caution sera demandée.

## ANNEXE 2 : TARIFS PISCINE

Tarifs des entrées	
	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Tickets à l'unité - de 6 ans, pompiers et gendarmes	Gratuit
Tickets à l'unité (plein tarif)	2.60 €
Ticket à l'unité (tarif réduit)	1.60 €
Carte 10 entrées (plein tarif)	21.00 €
Carte 10 entrées (tarif réduit)	12.60 €
Carte saison (plein tarif) *	84.00 €
Carte saison (tarif réduit) *	52.50 €

Tarifs des leçons de natation	
	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Carnet de 10 leçons	115.50 €
Ticket individuel	12.60 €
Ticket individuel leçon de perfectionnement	7.40 €
Ticket individuel leçon de gymnastique aquatique	7.40 €

Divers	
	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
les groupes scolaires extérieurs à la commune (par heure et ligne d'eau)	36.80 €
Bonnet de bain (pièce)	3.20 €

Tarifs réduits : les 6-18 ans, étudiants, + de 65 ans, demandeurs d'emplois, titulaire de la carte d'invalidité.

\* les abonnements à la saison ne peuvent faire l'objet d'un remboursement même en cas de fermeture de la piscine

Chaque année, deux cartes saison (plein tarif) seront remises gratuitement à chaque association éligible à une subvention municipale afin d'être proposées exclusivement comme lot lors des lotos organisés par lesdites associations.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE

### ANNEXE 3 : CIMETIERES

		Tarifs à partir du 1er janvier 2024
TARIFS CIMETIÈRE	Concession 30 ans	354.00 €
	Vacation funéraire	23.00 €
TARIFS COLUMBARIUM	Concession case 15 ans	288.00 €
	Détérioration de façade de case	179.00 €
	Fourniture de plaque gravée	30.00 €
TARIF JARDIN DU SOUVENIR	Fourniture de plaque gravée	30.00 €
TARIFS CAVES-URNES	Concession cave-urne 15 ans	345.00 €
	Concession cave-urne 30 ans	411.00 €

## ANNEXE 4 : LES DROITS DE PLACE

Marché de plein air		
		Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Marché < ou = 2 mètres linéaires sans électricité	Tarif journalier	5.00 €
Marché entre 2 et < ou = 5 mètres linéaires sans électricité	Tarif journalier	10.00 €
Marché entre 5 et < ou = 7 mètres linéaires sans électricité	Tarif journalier	15.00 €
Marché entre 7 et < ou = 10 mètres linéaires sans électricité *	Tarif journalier	20.00 €
Marché < ou = 2 mètres linéaires avec électricité	Tarif journalier	7.00 €
Marché entre 2 et < ou = 5 mètres linéaires avec électricité	Tarif journalier	12.00 €
Marché entre 5 et < ou = 7 mètres linéaires avec électricité	Tarif journalier	17.00 €
Marché entre 7 et < ou = 10 mètres linéaires avec électricité *	Tarif journalier	22.00 €
Marché < ou = 2 mètres linéaires sans électricité	Forfait annuel **	87.00 €
Marché entre 2 et < ou = 5 mètres linéaires sans électricité	Forfait annuel **	173.00 €
Marché entre 5 et < ou = 7 mètres linéaires sans électricité	Forfait annuel **	260.00 €
Marché entre 7 et < ou = 10 mètres linéaires sans électricité *	Forfait annuel **	350.00 €
Marché < ou = 2 mètres linéaires avec électricité	Forfait annuel **	121.00 €
Marché entre 2 et < ou = 5 mètres linéaires avec électricité	Forfait annuel **	208.00 €
Marché entre 5 et < ou = 7 mètres linéaires avec électricité	Forfait annuel **	295.00 €
Marché entre 7 et < ou = 10 mètres linéaires avec électricité *	Forfait annuel **	385.00 €
Marché nocturne et occasionnel (le mètre linéaire)	Tarif journalier	3.00 €
Commerces ambulants		
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait jour (créneau de 4h)	15.00 €
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait jour (au-delà de 4h)	30.00 €
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait mensuel (créneau de 4h hebdomadaire)	50.00 €
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait mensuel (créneau de 4h bimensuel)	25.00 €
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait annuel (créneau de 4h hebdomadaire)	550.00 €
Commerces de vente à partir d'un camion, hors marché (Foodtruck, Exposition vente...)	Forfait annuel (créneau de 4h bimensuel)	275.00 €
Etalages et terrasses		
Terrasse et Etalage longue durée (le m <sup>2</sup> et par an)	m <sup>2</sup> /an	20.00 €
Terrasse et Etalage longue durée (le m <sup>2</sup> pour le 1e semestre)	m <sup>2</sup> /semestre	10.00 €
Terrasse et Etalage longue durée	m <sup>2</sup> /mois	2.00 €
Fêtes foraines / Cirques / Spectacles sous chapiteau		
Forfait surface < ou = 50 m <sup>2</sup>	Tarif journalier	20.00 €
Forfait surface > 50 m <sup>2</sup> et < ou = 200 m <sup>2</sup>	Tarif journalier	50.00 €
Forfait surface entre 201 et < ou = 400 m <sup>2</sup>	Tarif journalier	100.00 €
Forfait surface > 400 m <sup>2</sup>	Tarif journalier	150.00 €
Forfait Manège seul (hors fête foraine)	Tarif journalier	20.00 €
Forfait Métier accessoire seul (hors Fête foraine)	Tarif journalier	5.00 €
Forfait Baraque non alimentaire seule (hors Fête foraine)	Tarif journalier	5.00 €
Forfait Baraque alimentaire seule (hors Fête foraine)	Tarif journalier	30.00 €
Divers		
Jardin municipaux	An	20.00 €
Echafaudage, diverses installations de chantier (nacelle, benne...) et dépôt de matériaux (les 3 premiers jours d'occupation)	m <sup>2</sup> /jour	Gratuit
Echafaudage, diverses installations de chantier (nacelle, benne...) et dépôt de matériaux (dès le 4e jour)	m <sup>2</sup> /jour	0.70 €
Travaux (véhicules : camion-benne, nacelle, camion-nacelle...) (les 3 premiers jours)	m <sup>2</sup> /jour	Gratuit
Travaux (véhicules : camion-benne, nacelle, camion-nacelle...)	m <sup>2</sup> /jour	5.00 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces genlissiens)	m <sup>2</sup> /jour	0.50 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces genlissiens)	m <sup>2</sup> /semaine	1.50 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces genlissiens)	m <sup>2</sup> /mois	3.00 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces hors Genlis)	m <sup>2</sup> /jour	0.70 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces hors Genlis)	m <sup>2</sup> /semaine	2.10 €
Animation exceptionnelle (Entreprises et Commerces hors Genlis)	m <sup>2</sup> /mois	4.20 €

\* Au-delà de 10 mètres linéaire, il sera facturé deux places dont celle de 10 mètres

\*\* Uniquement pour les abonnements annuels, en cas d'arrivée en cours d'année civile, un paiement au prorata du nombre de jours de marché restant sera appliqué

## ANNEXE 5 : LOCATION MATERIEL \*

	Tarifs à partir du 1er janvier 2024		
	Associations	Particuliers	Entreprises
Chaises (par jour et par unité)	Gratuit		
Tables (par jour et par unité)	Gratuit		
barrières (par jour et par unité)	Gratuit		
Podium - 8 m par 8 m	620.00 €		
Grilles "Caddie" avec 2 pieds (par jour et unité) pour Associtaion, CT et EP	Gratuit		
Grilles "Caddie" avec 2 pieds (par jour et unité) pour entreprises et particuliers	Gratuit		
Barnum (par jour et par unité)*	20.00 €		
Réfrigérateur (par jour et par unité)	Gratuit		
Congélateur (par jour et par unité)	Gratuit		
Coffret électrique et rallonges (par jour et par unité)	20.00 €		

La ville de Genlis n'assure pas le transport du matériel.

Le podium ne fera l'objet d'aucune gratuité.

\* La Ville de Genlis est prioritaire et juge de la disponibilité du matériel ; elle veillera à répartir équitablement le matériel mis à disposition.

**ANNEXE 6 : COÛT HORAIRE POUR LA MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE  
DU PERSONNEL MUNICIPAL**

	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Par agent (prix horaire)	25.00 €

Ces mises à disposition dépendront de la disponibilité des agents, de l'intérêt local de la mission et dans des situations très limitatives

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE



Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE

## ANNEXE 7 : FOURRIERE ANIMALE \*

	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Capture, transport et identification de l'animal (1ère capture)	50.00 €
Capture, transport et identification de l'animal (Récidive)	100.00 €
Pension journalière - Chien (Forfait journalier)	10.00 €
Pension journalière - Chat (Forfait journalier)	8.00 €
Pension journalière - animal de moins de 5 kg autre que chien et chat	10.00 €
Pension journalière - animal à partir de 5 kg autre que chien et chat	15.00 €
Frais vétérinaires (soins, vaccination, euthanasie...)	Frais réels

\* Les frais de capture et de pensions devront être réglés avant la restitution de l'animal

## ANNEXE 8 : SPECTACLES ET MANIFESTATIONS

Billetterie Spectacle / Animation		
	Tarifs à partir du 1er janvier 2024 *	Tarif promotionnel *
Tarif 1	35.00 €	17.50 €
Tarif 2	30.00 €	15.00 €
Tarif 3	25.00 €	12.50 €
Tarif 4	20.00 €	10.00 €
Tarif 5	15.00 €	7.50 €
Tarif 6	10.00 €	5.00 €
Tarif 7	5.00 €	2.50 €
Tarif 8	2.00 €	1.00 €
Buvette		
	Tarifs à partir du 1er janvier 2024	
Café, Thé	1.00 €	
Eau (bouteille 50cl)	1.00 €	
Boisson chocolatée	1.50 €	
Boissons sans alcool <i>brique 20cl / canette 33cl / Verre</i>	2.00 €	
Bière	3.00 €	
Vin / Rosé pamplemousse / Cidre <i>Verre</i>	2.50 €	
Crémant / Kir <i>Verre</i>	3.00 €	
Vin / Crémant <i>bouteille</i>	15.00 €	
Cidre <i>bouteille</i>	10.00 €	
Vin chaud	3.00 €	
Gaufre ou crêpe nature / sucre / chocolat	2.00 €	
Paquet de bonbons	1.00 €	
Frites <i>barquette</i>	2.00 €	
Sandwich / Hot dog	3.00 €	
Frites + saucisse ou merguez	4.00 €	
Brochette de bonbons	2.00 €	
Pop-corn <i>cornet Taille normale</i>	2.00 €	
Pop-corn <i>cornet Taille moyen</i>	3.00 €	
Pop-corn <i>cornet Taille maxi</i>	4.00 €	
Divers		
Bracelets fluos	1.00 €	
Affiche de cinéma <i>Grande taille</i>	10.00 €	
Affiche de cinéma <i>Petite taille</i>	5.00 €	

\* La Municipalité se réserve le droit d'offrir des invitations et de pratiquer des tarifs promotionnels pour l'ensemble de ses spectacles à des partenaires, des associations ou autres structures, par le biais de jeux concours ou tout autre dispositif visant à promouvoir un spectacle.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE

**ANNEXE 9 : BADGE D'OUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX  
POUR LES ASSOICATIONS GENLISSIENNES**

	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Badge pour des mise à disposition de salles à l'année*	15.00 €

\* Gratuité de deux badges pour toute nouvelle association qui implante son siège soical sur la Ville de Genlis.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 021-212102925-20231211-2023\_60-DE

## ANNEXE 10 : ESPACE CULTUREL PAUL ORSSAUD

	Tarifs à partir du 1er janvier 2024
Partie Baby Foot	0.50 €